

## Point Stat

### Les agents de la fonction publique et leur famille

Audrey Baëhr

*Pour la première fois, une exploitation de l'enquête Famille et Employeurs, de l'Ined, donne des éléments de cadrage statistique permettant de décrire l'environnement familial des agents de la fonction publique.*

*Début 2005, les trois quarts des agents de la fonction publique âgés de moins de 50 ans vivent en couple, soit autant que les salariés du secteur privé. Leurs conjoints sont moins touchés par le chômage ou moins souvent inactifs : 14 % d'entre eux ont un conjoint sans emploi contre 20 % des salariés du privé. En particulier, les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées – employés, ouvriers et professions intermédiaires – sont plus souvent en couple avec un actif occupé lorsqu'elles travaillent dans la fonction publique. L'homogamie socioprofessionnelle (le fait de vivre en couple avec une personne de même catégorie socioprofessionnelle et de même secteur d'exercice, fonction publique ou secteur privé) est importante chez les cadres, et particulièrement chez ceux de la fonction publique, qu'ils soient ou non enseignants.*

*70,3 % des agents de la fonction publique âgés de moins de 50 ans ont au moins un enfant à la date de l'enquête, contre 65 % des salariés du privé. Les femmes en couple y ont en moyenne davantage d'enfants que leurs homologues du privé, et ce, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. Mais, contrairement aux autres catégories, les cadres sont plus souvent sans enfant lorsqu'ils exercent dans la fonction publique, en particulier les femmes cadres non enseignantes. Enfin, les familles monoparentales sont plus fréquentes dans la fonction publique : 9,3 % contre 6,7 %.*

La connaissance des agents de la fonction publique est le plus souvent limitée à leurs caractéristiques démographiques et statutaires, ainsi qu'à leurs rémunérations. Pour la première fois, grâce à l'enquête Familles et Employeurs (réalisée par l'Ined fin 2004-début 2005), une « photographie » statistique dresse le portrait des agents de la fonction publique et de leur famille. Elle relie les caractéristiques socioprofessionnelles des personnes interrogées (situation professionnelle – actif occupé, chômeur ou inactif – et type d'employeur à la date de l'enquête) à la composition de leur famille (activité du conjoint le cas échéant, nombre d'enfants, etc.).

### Des agents de la fonction publique aussi fréquemment en couple que les salariés du privé mais un peu plus souvent mariés

Début 2005, les trois quarts des actifs occupés de moins de 50 ans vivent en couple<sup>1</sup> : cette proportion est quasiment la même, au sein de la fonction publique (74,5 %) et chez les salariés du secteur privé (74,1 %) <sup>1</sup>. Néanmoins, la vie de couple est légèrement moins répandue parmi les agents de l'État (73,7 %) que parmi les agents des fonctions publiques territoriale (FPT) et hospitalière (FPH) (75,5 %).

À la même date, le mariage concerne un actif occupé âgé de moins de 50 ans sur deux<sup>2</sup>. Il est plus fréquent dans la fonction publique (52,8 %) que dans le privé (49,3 % pour les seuls salariés). Au sein du public, ce sont les agents de l'État qui sont plus souvent mariés : 54 % contre 51,4 % dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière. Compte tenu d'un âge médian un peu plus élevé dans la fonction publique de l'État (FPE) (38 ans dans la population d'étude), que dans la FPT et la FPH (37 ans) et dans le privé (36 ans), il est possible que le mariage y soit plus largement diffusé. En revanche, l'importance accordée à la religion dans la vie quotidienne, évaluée également dans l'enquête, ne

<sup>1</sup> Part des personnes en couple et des personnes mariées selon leur situation professionnelle (en %)

	Part des individus en couple <sup>(1)</sup>	Part des individus mariés
FPE	73,7	54,0
Autre FP	75,5	51,4
<b>Total 3 FP</b>	<b>74,5</b>	<b>52,8</b>
Privé-hors indépendants	74,1	49,3
Indépendants	79,1	59,0
<b>Total privé</b>	<b>74,6</b>	<b>50,3</b>
<b>Total actifs occupés</b>	<b>74,6</b>	<b>50,8</b>
Chômeurs	49,8	29,4
Inactifs <sup>(2)</sup>	54,4	37,9
<b>Total</b>	<b>69,0</b>	<b>46,7</b>

Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : population de France métropolitaine, âgée de 20 à 49 ans au 31/12/2004.

(1) Mariés ou non.

(2) Femme ou homme au foyer, congé parental à temps plein, étudiant non rémunéré, autre situation (personne handicapée, etc.). Les personnes considérées comme inactives à la date de l'enquête sont, dans 3 cas sur 4, femme ou homme au foyer (54,7 %) ou en congé parental à temps plein (19,7 %).

Lecture : 73,7 % des agents de la FPE, âgés de moins de 50 ans, vivent en couple début 2005.

semble pas constituer ici un facteur explicatif. Les agents de l'État sont 22 % à déclarer un attachement important ou assez important à la religion dans leur vie quotidienne début 2005, soit autant que les salariés du privé, tandis que cette proportion atteint un quart des agents dans la FPT et la FPH.

### Dans la fonction publique, 14 % des moins de 50 ans vivant en couple ont un conjoint chômeur ou inactif contre 20 % parmi les salariés du privé

La fréquence de chaque configuration de couple définie par la situation professionnelle des deux conjoints (voir l'encadré 1) est représentée dans le tableau <sup>2</sup>. Compte tenu des parts respectives du secteur privé et de la fonction publique parmi les actifs salariés, respectivement 63 % et 19 % selon l'enquête Emploi de l'Insee au quatrième trimestre 2007, il semble naturel, en l'attente d'analyses plus robustes, que la « probabilité » pour un salarié du privé de vivre avec un autre salarié du privé soit plus élevée que l'équivalent « fonction publique/fonction publique ».

#### Encadré 1 : Repérer la situation professionnelle des personnes dans l'enquête Familles et Employeurs

Dans le volet « Ménages » de l'enquête, la personne interrogée est questionnée sur sa propre situation professionnelle (actif occupé ou non, et si oui, type d'activité professionnelle : salariée de la fonction publique, du privé, profession indépendante – agricole ou non, etc.), ainsi que sur celle de son conjoint le cas échéant. Le croisement de ces deux informations collectées et redressées (voir les Définitions et méthodes) permet de dresser un panorama des différentes configurations de couples au regard de la situation, sur le marché de l'emploi, des deux conjoints, parmi la population d'étude, c'est-à-dire l'ensemble des couples français de métropole dont l'un au moins des conjoints est âgé de 20 à 49 ans fin 2004-début 2005. Les résultats sont présentés dans le tableau <sup>2</sup> et synthétisés dans le graphique <sup>3</sup>.

Début 2005, deux tiers des couples, dont l'un au moins des conjoints a moins de 50 ans, sont composés de deux actifs occupés <sup>3</sup> : pour 19,5 % des couples, l'un des conjoints travaille dans la fonction publique alors que l'autre travaille dans le privé ; 6,2 % des couples se caractérisent par deux conjoints salariés de la fonction publique et les 40,4 % restants correspondent aux couples où les deux conjoints travaillent dans le secteur privé, en étant ou non salarié. Enfin, le chômage concerne 13,9 % des couples et l'inactivité 24,7 % : soit seul l'un des deux conjoints est au chômage ou inactif, soit les deux conjoints sont au chômage ou inactifs (4,6 % des couples relèvent de cette configuration).

Si l'on raisonne par individu et non plus par couple, ce sont 14 % des agents de la fonction publique de moins de 50 ans

<sup>1</sup> Le conjoint partage ou non le logement.

<sup>2</sup> Selon les enquêtes annuelles de recensement de la population de l'Insee 2004-2007, 50,2 % des 15 ans et plus étaient mariés au 01/07/2005.

vivant en couple qui ont un conjoint chômeur ou inactif<sup>3</sup> à la date de l'enquête contre 20 % parmi les salariés du privé <sup>4</sup>. Le chômage ou l'inactivité du conjoint sont moins fréquents dans la fonction publique : 4,8 % des agents des trois fonctions publiques ont un conjoint au chômage contre 6,5 % parmi les salariés du privé, et avoir un conjoint inactif concerne 9,1 % des agents de la fonction publique contre 13,1 % des salariés du privé. Au sein des trois fonctions publiques, c'est dans l'État que les agents ont plus fréquemment un conjoint chômeur ou inactif (15,7 %) contre 11,8 % dans les deux autres fonctions publiques.

*Toutes les catégories socioprofessionnelles de la fonction publique sont plus souvent en couple avec un actif occupé que leurs homologues du privé, à l'exception des cadres*

Mieux connaître les différentes configurations des couples constitue une première approche des niveaux de revenus des ménages et permet notamment de repérer les situations les plus vulnérables financièrement, soit les couples dont l'un des conjoints est sans emploi, à savoir chômeur ou inactif.

Comparée à ce qu'on observe dans le secteur privé, la proportion de conjoint chômeur ou inactif est nettement moins forte chez les employés et ouvriers (voir l'encadré 2) et les professions intermédiaires de la fonction publique. Mais pour la catégorie la moins qualifiée, avoir un conjoint chômeur est à peu près aussi fréquent dans le public et dans le privé (respectivement 5,9 % et 6,9 %). En revanche, la proportion d'employés et ouvriers ayant un conjoint inactif est supérieure de 6 points dans le privé <sup>5</sup>.

Au sein des trois fonctions publiques comme dans le privé, les employés et ouvriers sont plus fréquemment en couple avec un conjoint au chômage que les professions intermédiaires ou les cadres. Au sein de la fonction publique de l'État, que l'on s'intéresse aux cadres ou aux employés et ouvriers, la part des agents en couple avec un chômeur est voisine de celle observée dans les catégories équivalentes du secteur privé. En revanche, dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière, avoir un conjoint chômeur est moins fréquent (4,4 % des agents) que dans la fonction publique de l'État (5,2 %)

Enfin, 12,4 % des cadres et professions intellectuelles supérieures du privé ont un conjoint inactif, contre 14,5 % de ceux de la fonction publique (15,3 % pour l'État et 11,3 % pour la FPT et FPH).

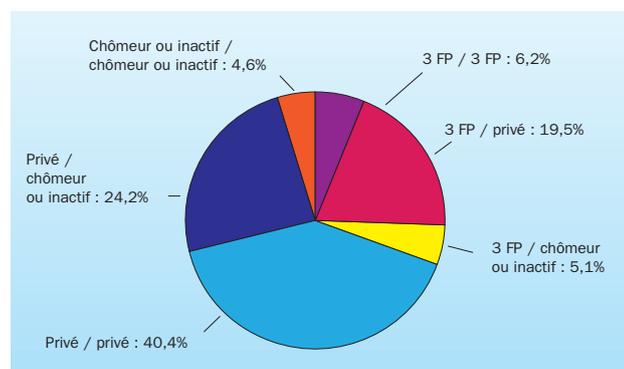
## 2 Répartition des couples selon la situation professionnelle des deux conjoints (en %)

Situation professionnelle	Situation professionnelle du (de la) conjoint(e)						Total
	FPE	Autre FP	Privé-salarié	Privé-indépendant	Chômeur	Inactif	
FPE	2,8	0,7	4,5	0,5	0,5	1,1	10,1
Autre FP	0,8	1,9	4,1	0,3	0,4	0,6	8,1
Privé-salarié	4,7	4,4	33,6	2,8	3,7	7,4	56,4
Privé-indépendant	0,6	0,4	2,7	1,4	0,3	1,1	6,5
Chômeur	0,6	0,4	3,3	0,3	1,1	1,0	6,7
Inactif	1,0	0,6	7,1	0,9	1,2	1,3	12,2
<b>Total</b>	<b>10,4</b>	<b>8,3</b>	<b>55,3</b>	<b>6,4</b>	<b>7,2</b>	<b>12,5</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.  
Champ : personnes âgées de 20 à 49 ans, en couple, à la date de l'enquête.

Lecture : 33,6 % des couples dont l'un au moins des conjoints a moins de 50 ans sont composés de deux salariés du privé.  
La situation où les deux conjoints travaillent dans la fonction publique représente 6,2 % des couples (2,8 % + 0,7 % + 0,8 % + 1,9 %).

## 3 Répartition des couples selon la situation professionnelle des deux conjoints (en %)

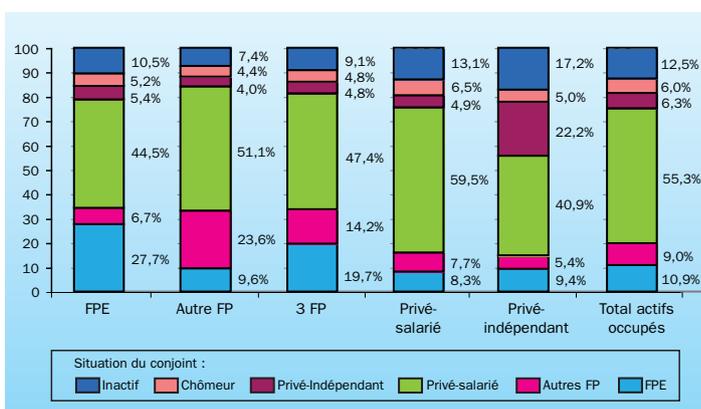


Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : personnes âgées de 20 à 49 ans, en couple, à la date de l'enquête.  
Lecture : 6,2 % des couples dont l'un au moins des conjoints a moins de 50 ans sont composés de deux salariés de la fonction publique (État, territoriale ou hospitalière).

3 Rappelons que l'inactivité inclut les congés parentaux à temps plein.

## 4 Situation professionnelle du conjoint des actifs occupés en couple (en %)



Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : personnes âgées de 20 à 49 ans, en couple et occupant un emploi à la date de l'enquête.

Lecture : 5,2 % des agents de la FPE ont un conjoint au chômage.

**Encadré 2 :**  
**Définition des catégories socioprofessionnelles**

Le volet « Ménages » de l'enquête Familles et Employeurs appréhende la catégorie socioprofessionnelle de la personne enquêtée, déclarée par elle-même. L'information agrégée permet classiquement de distinguer les « cadres et professions intellectuelles supérieures », les « professions intermédiaires », les « employés », les « ouvriers » pour les salariés et les « agriculteurs exploitants », les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise », pour les non salariés, conformément à la nomenclature des catégories socioprofessionnelles de l'Insee. Pour des raisons de comparabilité avec la nomenclature des catégories hiérarchiques de la fonction publique (A, B, C), on considère dans cette étude trois catégories : les « cadres et professions intellectuelles supérieures » assimilés aux agents de catégorie A, les « professions intermédiaires » assimilées aux B et les « employés et ouvriers » aux C.

L'information détaillée sur la catégorie socioprofessionnelle (CS) permet de distinguer sommairement les enseignants, classés à la fois dans les « cadres » (et libellés « professeurs, professions scientifiques ») et dans les « professions intermédiaires » (et libellés « instituteurs et assimilés »). On regroupera ces deux catégories pour étudier les enseignants.

Pour plus d'informations sur la qualification des emplois dans la fonction publique, voir le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2008-2009*, volume 1, vue d'ensemble 1.2.

*Parmi les salariés, une forte homogamie socioprofessionnelle chez les cadres, et particulièrement chez ceux de la fonction publique*

Parmi les couples dont les deux conjoints travaillent, savoir comment s'associent entre eux les différents groupes socioprofessionnels permet de dégager une première photographie du niveau de revenu des ménages de salariés. Pour les besoins de l'étude, les groupes socioprofessionnels sont définis à partir du secteur d'exercice de l'activité (fonction publique ou privé) et de la catégorie socioprofessionnelle (voir l'encadré 3). L'analyse est ici centrée sur les couples aux deux conjoints salariés.

À catégorie socioprofessionnelle équivalente, l'homogamie, autrement dit, le fait de vivre en couple avec une personne du même groupe socioprofessionnel, est toujours plus forte dans la fonction publique. Au sein de la fonction publique, ce sont les cadres non enseignants qui sont les plus homogames : les couples composés de deux cadres non enseignants de la fonction publique sont en effet 9 fois plus nombreux dans la population des couples salariés que ne le voudraient les « lois du hasard », c'est-à-dire sous l'hypothèse d'absence de lien entre le groupe socioprofessionnel et le choix du conjoint <sup>6</sup>. Viennent ensuite les enseignants : les couples aux deux conjoints enseignants sont 5 fois plus fréquents que si les conjoints se choisissaient « au hasard », sans considération du groupe socioprofessionnel du conjoint.

**5** Part des conjoints sans emploi selon la catégorie socio-professionnelle du conjoint travaillant dans la fonction publique ou dans le privé (en %)

		Conjoint au chômage ou inactif	Dont conjoint au chômage	Dont conjoint inactif
3 FP	Cadres et professions intellectuelles supérieures	18,2	3,7	14,5
	Professions intermédiaires	10,9	3,7	7,2
	Employés et ouvriers	14,5	5,9	8,6
<b>Total 3 FP</b>		<b>13,9</b>	<b>4,8</b>	<b>9,1</b>
FPE	Cadres et professions intellectuelles supérieures	20,1	4,8	15,3
	Professions intermédiaires	11,9	3,4	8,4
	Employés et ouvriers	16,3	6,8	9,5
<b>Total FPE</b>		<b>15,7</b>	<b>5,2</b>	<b>10,5</b>
Autres FP	Cadres et professions intellectuelles supérieures	11,3	0 (ns)	11,3
	Professions intermédiaires	9,6	4,0	5,6
	Employé et ouvriers	13,0	5,2	7,8
<b>Total autres FP</b>		<b>11,8</b>	<b>4,4</b>	<b>7,4</b>
Total privé	Agriculteurs exploitants	13,1	2,7	10,4
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	27,3	5,6	21,7
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	17,0	4,6	12,4
	Professions intermédiaires	15,4	6,5	9,0
	Employés et ouvriers	21,8	6,9	14,9
<b>Total salariés du privé</b>		<b>19,6</b>	<b>6,5</b>	<b>13,1</b>
<b>Total privé</b>		<b>19,8</b>	<b>6,3</b>	<b>13,5</b>

Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : personnes âgées de 20 à 49 ans, en couple et occupant un emploi à la date de l'enquête.

Lecture : 5,9 % des employés et ouvriers des trois fonctions publiques vivant en couple ont leur conjoint au chômage.

ns : non significatif.

Dans l'État, début 2005, 45 % des cadres non enseignants de moins de 50 ans vivant en couple ont un conjoint cadre non enseignant de la FPE ; 15 % ont un conjoint enseignant. Plus d'un enseignant sur cinq (22 %) qui vit en couple avec un actif occupé a un conjoint également enseignant. Dans le secteur privé, ce sont 38 cadres sur 100 en couple avec un conjoint qui travaille, qui vivent avec un cadre du privé.

### Davantage de familles avec enfants et de familles monoparentales dans la fonction publique

Début 2005, 70,3 % des agents de la fonction publique âgés de moins de 50 ans ont au moins un enfant : cette proportion est de 65,8 % dans le secteur privé, 65 % si l'on ne considère que les salariés 7 et 8. C'est dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière que les personnes avec enfant(s)

sont les plus nombreuses : 73 % contre 69 % dans l'État. Bien que les personnes travaillant dans le privé soient en moyenne un peu plus jeunes que celles exerçant dans la fonction publique (35,7 ans contre 37 ans), on peut raisonnablement supposer ici que l'effet de génération joue peu étant donné que le périmètre étudié est limité aux personnes âgées de 20 à 49 ans.

Les familles monoparentales sont plus fréquentes chez les parents salariés de la fonction publique : 9,3 % des agents des trois fonctions publiques (9,1 % pour la seule FPE) ne vivent pas en couple et ont au moins un enfant ; cette proportion est de 6,7 % dans le privé.

Parmi les personnes vivant en couple à la date de l'enquête ou ayant déjà vécu en couple, les agents de la fonction publique restent moins souvent sans enfant que les salariés du privé : toutes catégories socioprofessionnelles confondues, ils sont un sur cinq à ne pas avoir d'enfant début 2005 dans le public pour

### 6 Indices d'homogamie socio-professionnelle parmi les couples salariés

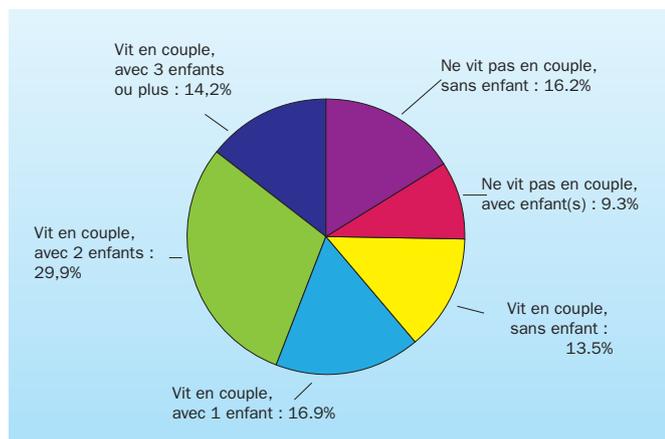
		Son conjoint (actif occupé)						
		3 FP Cadres non enseignants	3 FP Professions intermédiaires hors enseignants	3 FP Enseignants	3 FP Employés et ouvriers	Secteur privé Cadres	Secteur privé Professions intermédiaires	Secteur privé Employés et ouvriers
3 FP	Cadres non enseignants	9,4	1,5	3,2	0,8	1,6	0,6	0,3
3 FP	Professions intermédiaires hors enseignants	1,9	2,5	1,1	1,4	0,9	1,2	0,5
3 FP	Enseignants	3,2	1,0	5,0	0,6	1,9	0,9	0,4
3 FP	Employés et ouvriers	0,8	1,4	0,6	1,8	0,4	0,9	1,0
Secteur privé	Cadres	1,5	0,9	1,6	0,5	3,6	1,0	0,4
Secteur privé	Professions intermédiaires	0,6	1,1	1,0	0,8	1,1	1,4	0,9
Secteur privé	Employés et ouvriers	0,3	0,6	0,4	1,0	0,4	0,8	1,4

Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : salariés en couple avec un conjoint salarié à la date de l'enquête.

Lecture : la constitution des couples d'employés et d'ouvriers, si l'un des conjoints appartient à la fonction publique et l'autre au secteur privé, relève des « lois du hasard ». En revanche, les couples composés de deux cadres non enseignants de la fonction publique sont 9,4 fois plus nombreux et les couples composés d'un enseignant et d'un employé/ouvrier du secteur privé sont deux fois moins nombreux que si les conjoints se choisissaient au hasard.

### 7 Répartition des agents des trois fonctions publiques selon leur situation familiale (en %)

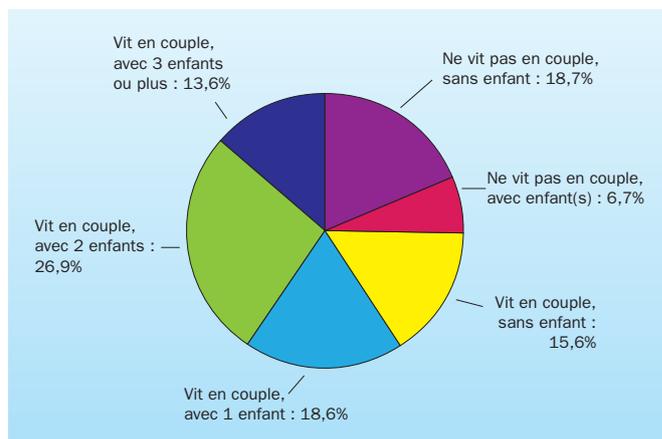


Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : personnels des trois fonctions publiques âgés de 20 à 49 ans au 31/12/2004.

Lecture : 29,9 % des agents de la fonction publique âgés de moins de 50 ans début 2005 vivent en couple avec deux enfants.

### 8 Répartition des personnels du privé selon leur situation familiale (en %)



Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : personnels du privé (salariés ou non) âgés de 20 à 49 ans au 31/12/2004.

un sur quatre dans ce cas dans le privé <sup>9</sup>. Dans la fonction publique, la proportion de parents de deux enfants est supérieure de 4 points à celle observée chez les parents salariés du privé. La fréquence des parents d'enfant unique ou de trois enfants et plus est relativement proche dans les deux secteurs d'exercice de l'activité. L'analyse par catégorie socioprofessionnelle apporte des nuances : contrairement aux autres catégories, les cadres sont plus souvent sans enfant lorsqu'ils exercent dans la fonction publique. Ils étaient 31,5 % à ne pas avoir d'enfant début 2005 dans la fonction publique, soit une proportion de 5 points supérieure à leurs homologues du privé. Ce résultat pourrait s'expliquer à la fois par la proportion plus importante de femmes parmi les cadres de la fonction publique que parmi ceux du privé (respectivement 48 % et 32 %) et par le fait que de façon générale, « *les femmes cadres et professions intermédiaires sont plus souvent sans descendance alors qu'au contraire les hommes cadres et professions intermédiaires sont le plus souvent parents* » (Robert-Bobee I.). A contrario, les cadres du public ont plus fréquemment trois enfants ou plus (19 %) que ceux du privé (16 %). Il en est de même pour les professions intermédiaires : 17 % des agents de cette catégorie ont trois enfants ou plus début 2005 dans la fonction publique contre 12 % dans le privé.

Si l'on s'intéresse maintenant au nombre moyen d'enfants par femme, les salariées de la fonction publique en couple lors de l'enquête ou ayant déjà vécu en couple ont en moyenne plus d'enfants que leurs homologues du privé, et ce quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. L'écart entre les deux secteurs est particulièrement important pour les professions intermédiaires avec un nombre moyen d'enfants par femme de 1,7 dans la fonction publique contre 1,2 dans le privé. Parmi les cadres, le nombre moyen d'enfants par femme s'élève à 1,5 dans la fonction publique et 1,2 dans le privé.

Au sein de la fonction publique, on note peu de différence entre la FPE et les deux autres fonctions publiques, sauf pour les femmes cadres. Ces dernières ont en moyenne moins d'enfants lorsqu'elles travaillent dans l'État (1,4 contre 1,7 dans les deux autres fonctions publiques). Dans la FPE, les cadres enseignantes de moins de 50 ans ont en moyenne donné naissance à 1,5 enfant contre 1,2 pour les femmes cadres non enseignantes, ce qui situe ces dernières au même niveau que celles du secteur privé : elles doivent probablement concilier plus difficilement leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Chez les cadres et les professions intermédiaires, les proportions de parents d'enfant(s) de moins de trois ans sont relativement proches. En revanche, on note une nette différence entre la fonction publique et le privé pour ce qui concerne les employés et ouvriers : dans cette catégorie, 23 % des parents ont au moins un enfant de moins de 3 ans début 2005 lorsqu'ils travaillent dans le privé contre 18 % des parents salariés de la fonction publique <sup>10</sup>. Cette différence ne semble pas totalement s'expliquer par l'âge puisque l'âge médian est relativement proche dans les deux secteurs pour cette catégorie socioprofessionnelle, respectivement 41 et 39 ans pour les personnels de la fonction publique et du privé vivant ou ayant déjà vécu en couple et ayant au moins un enfant.

Dans l'État, les enfants de parent enseignant sont en moyenne plus jeunes que ceux des autres catégories socioprofessionnelles : 13,3 ans en moyenne pour l'aîné, 8,5 ans pour le cadet <sup>11</sup>. Cela s'explique en partie par le fait que les enseignants sont en moyenne plus jeunes que les autres agents de l'État. Selon les fichiers de paie des agents de l'État, 15 % des enseignants titulaires des ministères étaient âgés de moins de 30 ans fin 2005 contre 8 % parmi les titulaires non enseignants.

Ces premiers éléments de cadrage ont vocation à être enrichis par des analyses plus complètes pour mieux cerner les écarts de situation entre les salariés de la fonction publique et ceux du secteur privé.

### Encadré 3 : Définition de l'indice d'homogamie socioprofessionnelle

Dans cette étude, on entend par « **homogamie** » le fait pour une personne de vivre en couple, en étant ou non mariée, avec un conjoint du même groupe socioprofessionnel. On se limite ici aux couples dans lesquels les deux conjoints sont salariés. Le groupe socioprofessionnel est défini à partir de la combinaison de deux facteurs : la catégorie socioprofessionnelle de l'individu (« cadres », « professions intermédiaires », « employés et ouvriers » avec distinction des enseignants pour la fonction publique) et son secteur d'exercice de l'activité en deux modalités (« trois fonctions publiques » et « secteur privé »). Par exemple, « professions intermédiaires dans le secteur privé » est un groupe socioprofessionnel.

L'indice d'homogamie présenté dans le tableau <sup>6</sup> donne une mesure du rapport entre l'homogamie observée (nombre de couples homogames observés dans la population d'étude) et l'homogamie théorique (nombre de couples composés de deux personnes de même groupe socioprofessionnel qui serait observé si les conjoints se choisissaient au hasard parmi les personnes vivant en couple) <sup>(1)</sup>.

Sous l'hypothèse d'indépendance entre le groupe socioprofessionnel d'une personne et celui de son conjoint, le nombre de couples composés d'une personne du groupe  $i$  et d'une personne du groupe  $j$  est :  $n_{ij}^* = \frac{n_i \times n_j}{N}$

où  $n_i$  est le nombre de personnes du groupe socioprofessionnel  $i$  parmi la population d'étude,

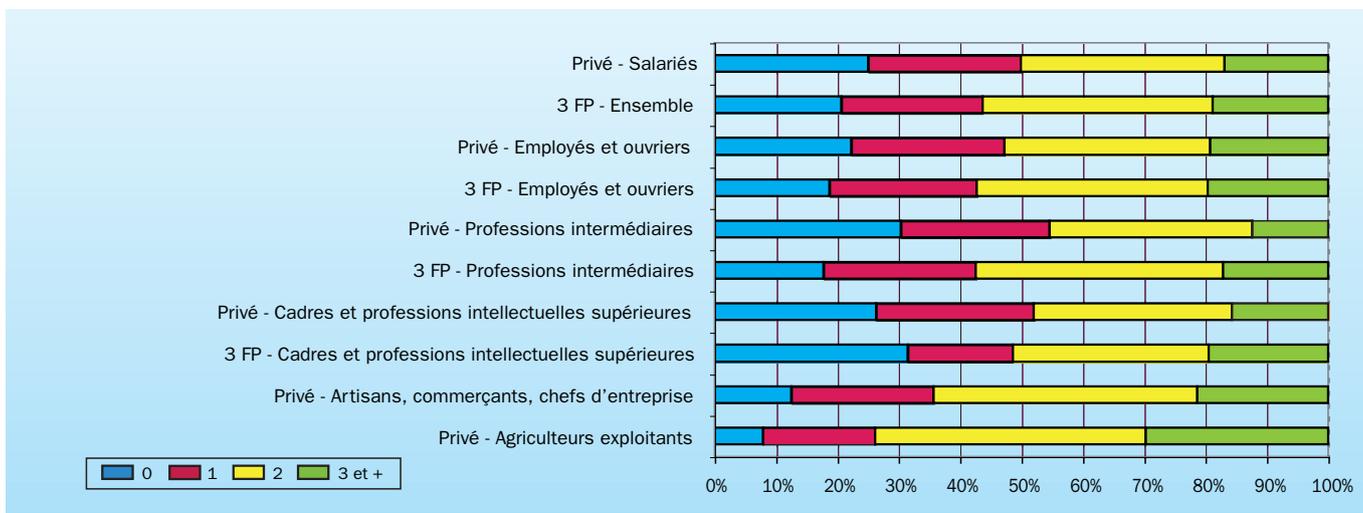
$n_j$  le nombre de conjoints correspondants du groupe  $j$  et  $N$  le nombre total de couples salariés.

Les indices d'homogamie figurant dans le tableau <sup>6</sup> sont le résultat du rapport des effectifs observés  $n_{ij}$  sur les effectifs théoriques  $n_{ij}^*$ .

Plus l'indice est proche de 1, plus la situation observée est proche de celle où les conjoints se choisissent au hasard. Lorsqu'il vaut 2, on compte 2 fois plus de couples de ce type que ne le voudraient les « lois du hasard ». S'il vaut 0,2, on en compte 5 fois moins.

<sup>(1)</sup> Vanderschelden, 2006 et Deville, 1981.

## 9 Répartition de chaque groupe socioprofessionnel selon le nombre d'enfants (en %)

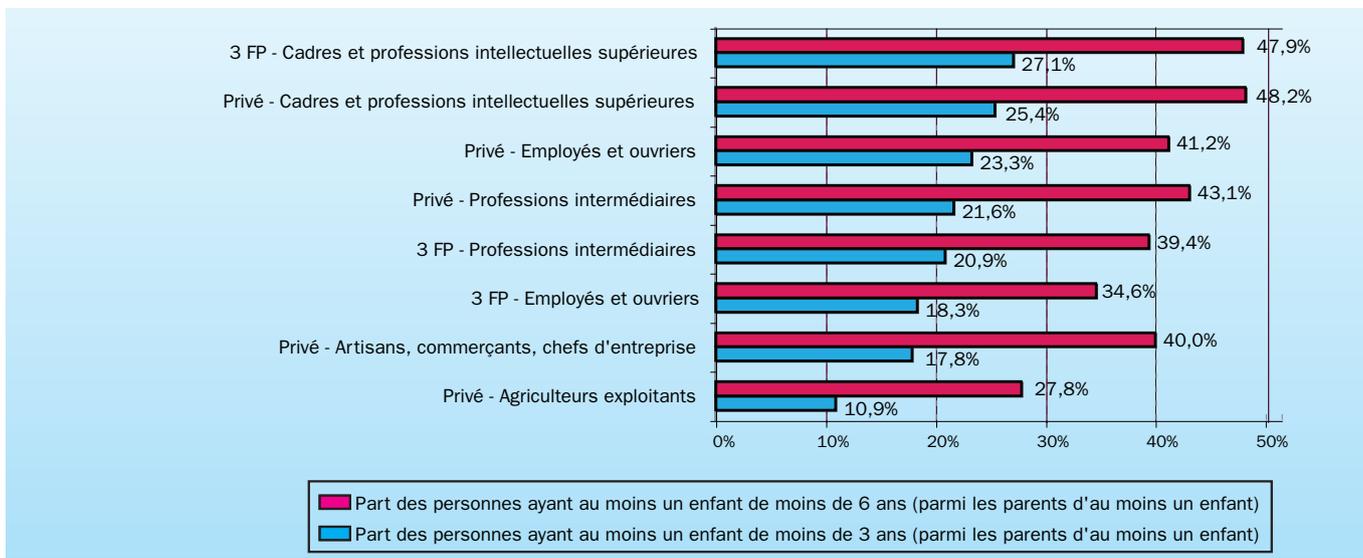


Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : individus âgés de 20 à 49 ans, en emploi et en couple à la date de l'enquête ou ayant déjà vécu en couple, France métropolitaine.

Lecture : 31,5 % des cadres de la fonction publique âgés de moins de 50 ans au 31/12/2004 n'ont pas d'enfant contre 26,3 % parmi les cadres du privé.

## 10 Enfants de moins de 6 ans et de moins de 3 ans selon le groupe socioprofessionnel du parent (en %)



Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : personnes en emploi à la date de l'enquête, âgées de moins de 50 ans, vivant en couple ou ayant déjà vécu en couple, et ayant au moins un enfant.

Lecture : début 2005, les parents cadres de la fonction publique sont 27,1 % à avoir au moins un enfant de moins de 3 ans.

## 11 Âge moyen de l'aîné et du cadet des parents ayant deux enfants ou plus (en années)

	Âge moyen de l'aîné	Âge moyen du cadet
3 FP Cadres et professions intellectuelles supérieures	13,5	8,4
FPE - cadres non enseignants	14,6	9,6
3 FP Professions intermédiaires	15,0	9,7
FPE - professions intermédiaires hors enseignants	15,6	9,9
3 FP Employés et ouvriers	15,4	9,6
FPE Enseignants (cadres ou non)	13,3	8,5
Privé Cadres et professions intellectuelles supérieures	12,8	7,8
Privé Professions intermédiaires	13,6	8,7
Privé Employés et ouvriers	14,8	9,0

Source : Enquête Familles et Employeurs 2004/2005, volet familles, Ined. Traitement DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

Champ : personnes en emploi à la date de l'enquête, âgées de moins de 50 ans, vivant en couple ou ayant déjà vécu en couple, et ayant au moins deux enfants.

Lecture : début 2005, un enseignant de moins de 50 ans ayant au moins deux enfants a son aîné âgé en moyenne de 13,3 ans.

## Définitions et méthodes

**Source :** l'enquête **Familles et Employeurs** est une enquête en deux volets « Ménages » et « Employeurs » menée par l'Ined et l'Insee aux dernier semestre 2004 et premier semestre 2005.

- **Le volet « Ménages »** est mené sous forme d'enquête en face-à-face sur un **échantillon de 9 547 personnes âgées de 20 à 49 ans inclus résidant en France métropolitaine**, et occupant le logement régulièrement. Au maximum, deux personnes par ménage peuvent être interrogées, une personne et son conjoint, par exemple. Un redressement établi à partir des données de l'enquête Emploi des 2<sup>ème</sup> semestre 2004 et 1<sup>er</sup> semestre 2005 sur la base de 7 variables (sexe et âge croisés, profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), diplôme, nationalité, zone d'aménagement du territoire (Zeat), tranche d'unité urbaine en 1999 et taille du ménage) rend l'échantillon représentatif de l'ensemble des individus éligibles à l'enquête, soit les personnes nées entre 1955 et 1984 (âgées de 20 à 49 ans au 31/12/2004) et vivant en France métropolitaine.
- **Le volet « Employeurs »** est mené sous forme d'enquête postale auprès de **2 605 établissements répondants de 20 salariés et plus dans lesquels travaillent les personnes rencontrées dans le premier volet.**

L'enquête recense des informations sur les caractéristiques socioprofessionnelles des individus (situation professionnelle – actif occupé, chômeur ou inactif – et type d'employeur à la date de l'enquête), leur composition familiale (activité du conjoint le cas échéant, nombre d'enfants, etc.) et leur perception de la conciliation entre vie familiale et professionnelle, vue à la fois du côté salarié et du côté employeur.

**Seul le volet « Ménages » est exploité ici.** La variable utilisée pour distinguer le secteur d'exercice de l'activité des salariés (trois fonctions publiques/privé) est la variable F\_STATUT déclarée par les enquêtés du volet « Ménages » et disponible sur les 7 425 actifs occupés. La qualité de l'information récoltée est a priori moins fiable que celle déclarée par l'employeur lui-même et ne permet pas de distinguer la FPT de la FPH, mais cette méthode rend possible de travailler sur des échantillons plus importants. En effet, la variable PUBPRIV déclarée par les employeurs et disponible dans le fichier Apparié (appariement des réponses des salariés et de leurs employeurs aboutissant à un échantillon de 5 154 personnes actives occupées) permet de distinguer chacune des trois fonctions publiques, ainsi que le secteur public hors fonction publique, mais elle est limitée aux salariés employés dans un établissement de 20 salariés et plus et disponible au final pour 3 050 individus seulement. Sur le champ des actifs occupés, la taille de l'échantillon passe donc du simple au double selon que l'on retienne l'information « salarié » ou l'information « employeur ». Compte tenu des croisements de variables effectués, on a fait le choix ici de favoriser la taille de l'échantillon et donc la significativité des résultats plutôt que la précision sur le périmètre de la fonction publique.

Au final, **l'étude porte donc sur la totalité des 9 547 personnes interrogées, dont 7 425 sont actives occupées.**

**Champ :** personnes âgées de 20 à 49 ans au 31 décembre 2004, résidant en France métropolitaine, en emploi ou non. Lorsque l'analyse se limite aux actifs occupés, le « secteur privé » inclut, sauf mention contraire, les professions indépendantes. L'analyse sur le nombre d'enfants porte sur les personnes se déclarant en couple à la date de l'enquête ou ayant déjà vécu en couple auparavant.

**Définition :** la notion d'« enfant » considérée dans cette étude correspond aux enfants de la personne, eus ou adoptés, vivant ou non dans le logement de la personne.

### Pour en savoir plus

- Baèhr, A. (2008) « Vieillesse dans la fonction publique : des agents plus âgés à l'Ouest, au Sud et chez les cadres, plus jeunes à l'hôpital et chez les enseignants », DGAFP, *Point Stat*, n° 05-2008, mai.
- Baèhr, A., Brenot-Ouldali, A., Lapinte, A. (2009), « L'emploi dans les trois fonctions publiques » *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, vol. 1, Faits et chiffres 2008-2009*, DGAFP, La Documentation française.
- Chardon, O., Daguet, F. (2009), « Enfants des couples, enfants des familles monoparentales », *Insee Première*, n° 1216, janvier.
- Idmachie, S. (2009), « Premiers éléments de comparaison entre la fonction publique et le secteur privé sur la population des salariés de 20 à 49 ans : caractéristiques et interactions entre vie familiale et vie professionnelle », *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, vol. 1, Faits et chiffres 2008-2009*, DGAFP, La Documentation française.
- Pailhé, A., Solaz, A. (dir.) (2009), *Entre famille et travail : des arrangements de couples aux pratiques des employeurs*, Ined, La Découverte.
- Robert-Bobée, I. (2006), « Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés », *France, portrait social*, Insee.
- Stancanelli, E. G.F. (2006), « Les couples sur le marché de l'emploi. Une analyse exploratoire des années récentes », *Revue de l'OFCE 2006/4*, n° 99.
- Vanderschelden, M. (2006), « Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes », Insee, *Données sociales*
- Enquêtes annuelles de recensement de la population de 2004 à 2007, Chiffres-clés au 01/07/2005, Insee, [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- « Les chômeurs dans leur famille », *Population & Sociétés*, n° 350, Ined, octobre 1999.

Directeur de la publication : **Jean-François Verdier**

Rédactrice en chef : **Christine Gonzalez-Demichel** - Chargée de publications statistiques : **Valérie Plomb**

ISSN : **1639-2736**

Point Stat n° **13-2010**

Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation  
139, rue de Bercy - 75572 Paris Cedex 12  
Secrétariat : 01 55 07 41 52  
Télécopie : 01 55 07 42 92